

Présentation du fonctionnement de la classe de CP/CE1/CE2 de Sarah Zannettacci

Ecole de l'Aiguille de Trèbes (11)

L'autonomie, la première chose que l'on voit, c'est est-ce que les élèves sont capables de faire ce qu'on leur demande. Quelles formes d'autonomie sont mises en place au sein d'une classe coopérative ? Sarah a envie que les élèves se rendent compte qu'ils sont capables de faire des choix, de penser par eux-mêmes.

Une école avec 4 classes, au sein d'un quartier défavorisé socialement. Les élèves sont habitués aux discussions philosophiques, à la médiation par les pairs, aux messages clairs, ...

Le **règlement commun** est basé des droits partagés, les lois et les règles. Voici les lois :

- Je respecte le cœur, le corps et le travail des autres.
- Je ne me fais pas justice moi-même.
- La maîtresse est là pour tout le monde.
- Je viens à l'école pour apprendre.

Dans la classe se trouve aussi une affiche sur la médiation et les messages clairs. Existe aussi un outil de sanctions communes : un permis de circulation libre et responsable, accompagné d'une échelle de sanctions. Les élèves travaillent également autour de **projets collectifs**, pour les aider à s'orienter vers de la culture.

Un journal, « Les p'tits autonomes », regroupe des textes de toutes les classes. Les élèves ont tous un même livret scolaire de réussites, autour de ceintures de compétences. A chaque début de période, les élèves « piochent » dans leur livret de réussite les compétences à travailler, pour se fixer des objectifs au sein de chaque matière.

Tous les matins, les élèves participent au rituel « chaque jour compte. » C'est le seul moment de calcul collectif mené avec eux. C'est aussi l'occasion d'aborder des questions relatives à l'organisation du travail. Sarah en profite pour transmettre aux enfants des éléments sur le fonctionnement du cerveau : les traces dans la neige, le char qui va trop vite et ne fait pas de pause, la courbe de Daniel Favre qui situe les phases de découragement puis de soulagement.

Ensuite, les élèves participent à **des rituels** de découverte culturelle : livres, musiques, documentaires, images, ... « L'apprentissage par 2 » est un rituel quotidien qui dure 5 minutes. Les élèves s'entraînent sur divers domaines, en aide ou en entraide : orthographe, calcul, autodictée, géographie, ... C'est l'occasion de tester des outils d'aide aux apprentissages, par exemple « pour écrire sans erreur. » Les élèves sont d'abord en code rouge, pour un travail individuel, puis en code orange où ils peuvent échanger.

L'objectif de tous ces rituels, et des latitudes qu'ils permettent, est de proposer un ensemble diversifié d'entrée participant à de la différenciation pédagogique.

Après la récréation, les élèves basculent en « **plan de travail**. » Ils peuvent réaliser du travail personnel ou rejoindre des espaces d'ateliers permanents. Les élèves disposent de degrés d'autonomie (Cf. [Cédric Serres](#)). Une fois par semaine se tient un **conseil coopératif**. Les élèves sont en cercle et prennent les décisions pour la classe. Il s'agit de proposer des organisations pour travailler ensemble, par la recherche de solutions autour des problèmes rencontrés. C'est aussi un moyen d'enseigner aux enfants l'autonomie dans les relations à l'autre : éducation au message clair, à la médiation, aux réparations possibles, aux engagements, ... Les élèves parviennent ainsi à se situer dans la classe tout en gérant leurs émotions.

Au sujet des émotions, ils utilisent la métaphore de la girafe (trop haute pour écouter les gens). Ils pratiquent également des gestes de relaxation.

Les élèves participent également à des **discussions à visées démocratique et philosophique**, pour apprendre à penser par eux-mêmes. Ils ont aussi la possibilité de s'engager dans des projets personnels : ateliers, activités, sciences, ...

« Avec vous, l'école, c'est beau, c'est grand. »

Le travail en équipe d'adultes se construit à partir des temps de réunions récurrentes (une fois par semaine), organisées comme les conseils avec les enfants : à partir de comptes-rendus systématiques, de modalités fixes de prises de décisions (et de retours sur les précédentes). L'autonomie professionnelle se construit par ce cadre, mais également par des postures de réflexivité dans la relation à l'inspection et au sein de collectifs d'enseignants.